

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **04 juin 2024**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	14
- présents	12
- votants	14 (12+2 pouvoirs)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :
29/05/2024
Date d'affichage :
29/05/2024

Objet
**8.1 ORGANISATION DU RYTHME
SCOLAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents : Emmanuel OULION (a donné procuration à Mme Eyraud), Bernard BRUN (a donné procuration à M Doitrand)

Secrétaire de séance : DURAND Josiane

Afin de préparer la rentrée scolaire, l'Education nationale nous demande de nous prononcer sur l'organisation du temps scolaire et notamment si l'on souhaite prolonger les horaires en vigueur pour 3 ans à savoir :

Lundi	8h30-12h00	14h00-16h30
Mardi	8h30-12h00	14h00-16h30
Jeudi	8h30-12h00	14h00-16h30
Vendredi	8h30-12h00	14h00-16h30

Le Syndicat du RPI, a délibéré en disant que les horaires sont reconduits tels qu'ils le sont.

Mme Eyraud propose donc de suivre la décision du RPI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DIT** que les horaires sont reconduits tels qu'ils le sont
- **AUTORISE** Mme le Maire à compléter le document en ligne
- **CHARGE** le président de la bonne exécution de la présente décision

La secrétaire de séance
Mme Josiane DURAND

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 05/06/2024
Le Maire,
Catherine EYRAUD

